

Day	Min	Max	Precip
MER 19	7	21	0
JEU 20	7	24	0
VEN 21	7	22	1
SAM 22	10	20	12
DIM 23	7	15	4
LUN 24	7	15	0.5

## Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Mildiou**
- **Excoriose**
- **Vers de la grappe**
- **Erinose**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

## Stades phénologiques



1er feuille étalée-IFV

Les différents stades observés cette semaine s'échelonnent de "sortie des feuilles" pour les situations les plus tardives de Mauzac, Fer servadou et Syrah à "3 feuilles étalées/grappes visibles" pour les situations les plus précoces de Gamay, Loin de l'oeil et Chardonnay. Les stades sont globalement hétérogènes, les bouts de baguette sont plus avancés.



3 feuilles étalées/grappes visibles

## DONNEES METEOROLOGIQUES

Le cumul de pluie de la semaine dernière est compris entre 15 et 20 mm. Cette semaine, le soleil est de retour et les températures sont en hausse. Une dégradation orageuse est annoncée à partir de samedi.

## BLACK-ROT

### Analyse de risque

Une forte pluie au stade apparition des premières feuilles peut engendrer les toutes premières contaminations sur les parcelles présentant un historique et/ou des baies momifiées.

**Le stade de sensibilité est atteint dans la majorité des situations. Une dégradation orageuse est annoncée en fin de semaine, des contaminations sont possibles, en présence d'inoculum.**

### Préconisations

**Intervenez avant la pluie sur les parcelles présentant des facteurs de risques (notamment taille rase et dégâts en 2022 et 2021).**

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'excoriose.

Mesure prophylactiques : sur les parcelles ayant subi de fortes attaques en 2022 et/ou 2021, éliminer les sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux permettra de faire baisser la pression.

### A retenir

Des pluies sont annoncées, des contaminations sont possibles sur les parcelles à risque.

## OIDIUM

### Analyse de risque

La période de risque est en cours sur les parcelles sensibles de Chardonnay, Muscadelle, Gamay, Duras...

Sur les parcelles classiques, on attend le stade 17 "boutons floraux séparés" pour démarrer la protection.

### Préconisations

**La période de sensibilité est en cours, intervenir seulement sur les parcelles à historique.**

\* *Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée).*

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, il est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'érinose et l'excoriose.

### A retenir

Protégez uniquement les parcelles sensibles.

## MILDIOU

## Analyse de risque

Modélisation :

Les tous premiers oeufs ont été modélisés comme mûrs, entre le 12 et 17 avril. A ce jour, aucune contamination pré-épidémique n'a été modélisée.

La maturité de la masse des oeufs est acquise en secteurs précoces et imminente sur les autres secteurs. Les pluies annoncées en fin de semaine pourraient engendrer des contaminations pré-épidémiques si le cumul est supérieur à 25 mm, en revanche aucune contamination épidémique n'est prévue.

**Au vignoble, les contaminations pré-épidémiques n'impactent que des parcelles très sensibles et sont de très faible intensité.**

## Préconisations

**Les traitements sont inutiles, il n'y a pas de risque de contamination épidémique dans les prochains jours.**

A retenir

**Aucune contamination épidémique n'est prévue dans les prochains jours.**

## EXCORIOSE

## Analyse de risque

Symptômes

Symptômes en hiver.



Symptômes en été.

Observations au vignoble

Des symptômes d'excoriose sur bois d'un an peuvent être observés sur les cépages Loin de l'œil, Gamay, Syrah, Duras, Mauzac et Fer servadou.

## Préconisations

Conditions d'intervention

La lutte contre l'excoriose est uniquement préventive. Elle dépend surtout des symptômes trouvés à la taille et des prévisions météorologiques : un temps sec lors des stades « sortie des feuilles » (stade 6 ou stade D) à « 2-3 feuilles étalées » (stade 9 ou stade E) rend le traitement inutile.

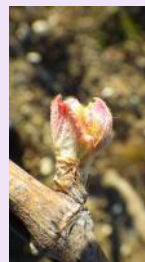
**La phase de sensibilité est en cours, intervenez avant la pluie sur les parcelles présentant des symptômes.**

En présence de symptômes et si un risque de pluie est annoncé, il est conseillé de faire deux applications :

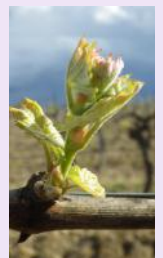
La première sera réalisée au stade « sortie des feuilles » (stade D) et la deuxième application au stade « 2-3 feuilles étalées » (stade E). Attention, il faut tenir compte du stade des bourgeons de la base : 50% des bourgeons doivent avoir atteint le stade visé.

\* *Microthiol Spécial Disperss, Sulforex LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha soit 1,25 kg/hL sur la base de 100L/ha (dose homologuées), 8-10 kg/ha (dose conseillée), (2 applications max).*

**En pratique :** Il est conseillé de réaliser les traitements contre l'excoriose à des volumes/hectare importants de façon à bien mouiller les bois de taille, les bourgeons et les premières feuilles. L'idéal étant d'utiliser des panneaux récupérateurs.



Stade D ou 6.



Stade E ou 9.

Alternatives

Élimination des bois atteints à la taille.

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

**Intervenir avant la pluie, si présence de symptômes.**

## VERS de la GRAPPE

## Analyse de risque

**Observations**

Eudemis : Les températures nocturnes ralentissent le vol, les captures sont peu nombreuses.

Eulia : Aucune capture cette semaine.

*Papillon d'eudemis*

**Analyse de risque**

Pensez à mettre en place vos pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudemis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

## Préconisations

**Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observées en G1.**

**Alternatives**

La confusion est une méthode de biocontrôle.

**A retenir**

**Relevez les pièges.**

## ERINOSE

## Analyse de risque

**Symptômes**

Formation de boursouflures sur la face supérieure des feuilles. Ces cloques prennent souvent une couleur rouge. Le parasite responsable de ces symptômes est un acarien invisible à l'œil nu.

*Erinose sur jeunes feuilles*

**Nuisibilité**

Sur certains secteurs ou parcelles, cet acarien (ou phytopte) se développe de manière importante. Il occasionne parfois des dégâts sur inflorescence. En 2022, des symptômes ont été observés en tous secteurs, dans la majorité des situations ils étaient de faible intensité.

**Au vignoble**

Quelques symptômes sont visibles sur les jeunes feuilles de Gamay, Duras, Loin de l'oeil, Fer servadou...

**Seules les parcelles avec un fort historique de dégâts doivent faire l'objet d'une intervention.**

## Préconisations

**Les traitements doivent être réalisés précocement, dès le stade "pointe verte. Les traitements sont encore possibles sur les parcelles les plus tardives.**

Sur les parcelles à historique (type Muscadelle), un à deux traitements précoces au soufre mouillable, permettent de limiter les populations. L'application doit être ciblée et peut être couplée avec la lutte contre l'excoriose.

\* Produits à base de soufre mouillable ; 20kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de 1000L/ha ; 8kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre 7,5L/ha (dose homologuée) ; 5L/ha (dose conseillée)

Lorsque la cible est l'érinose, le nombre d'application maximum est de 4 pour Héliosoufre et de 1 pour les autres spécialités à base de soufre.

Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'oïdium et l'excoriose.

**Alternatives**

Favoriser les populations de typhlodromes. Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

**A retenir**

**Intervenez seulement sur les parcelles sensibles et tardives.**

## MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

## Le travail du sol sous le rang, une alternative au désherbage chimique (suite)

Quelques outils utilisés pour le travail du sol:**Décavillonneuse:**

- Retournement de terre et destruction par enfouissement.
- Agressif par rapport aux racines de la vigne.
- Déplacement de terre important. Doit être suivi par un buttage.
- Mettre en œuvre sur un sol bien ressuyé, de préférence en fin d'hiver.
- Utilisable sur sol caillouteux.
- Désherbage efficace, même sur adventices développées.
- Vitesse 2 à 3 km/h, travail lent.
- Consommation élevée en carburant.

**Disque crénelé:**

- Soulève la terre et la projette sur le pied, coupe les adventices et les recouvre.
- Peu agressif par rapport aux racines de la vigne.
- Il permet le chaussage et la fragmentation de la terre du cavaillon.
- Prépare le sol pour le passage des interceps.
- Efficace sur des adventices peu développées.
- Mettre en œuvre sur sol ressuyé.
- Vitesse de travail élevée 7 km/h. Intervention rapide.

**Disques émotteurs:**

- Fissure et émiette le sol. Travail le long des souches.
- Peu agressif par rapport aux racines de la vigne.
- Délimite le rang de l'inter-rang. Permet de réaliser un brassage efficace au niveau du cavaillon et de rechausser la vigne.
- Prépare le sol pour le passage des interceps.
- Mettre en œuvre sur sol ressuyé, de préférence en fin d'hiver. Attention aux cailloux.
- Intervenir sur des adventices peu développées.
- Vitesse 6 à 7 km/h (vitesse élevée conseillée), permet d'agir dans l'urgence.

**Outil à lame:**

- Travail du sol superficiel et à plat, émiettage. Nettoyage près des souches.
- Efficacité limitée sur sol compact. Attention, sur les parcelles en dévers, déstabilise le sol.
- Bon travail sur sol déjà fragmenté. Déplacement de terre faible.
- Utilisable toute l'année. Intervenir sur des adventices peu développées.
- Vitesse 3 à 5 km/h, travail lent.

**Désherbeuse à fils:**

- Avec cet outil, il est possible de combiner le désherbage mécanique du cavaillon et l'épamprage mécanique.
- Travail du sol très superficiel. Broyage grossier.
- Peu agressif par rapport aux racines de la vigne, mais attention aux complants.
- Pas ou peu de déplacement de terre, limite l'érosion. Intéressant sur les sols en pente.
- Attention, fortes projections sur sol caillouteux
- Permet d'intervenir en présence d'un volume d'adventices important. Toutefois l'action est de courte durée.
- Vitesse 3 à 4 km/h.

**Exemple de rotation d'outil qui se pratique sur le vignoble: (Source groupe 30000 Phyt'Eco3)**

La campagne démarre avec un passage de disques émotteurs au mois de mars. La vitesse de passage de cet outil est élevée, il permet de décompacter le sol et de butter la terre. En revanche le nettoyage autour des ceps est moins parfait qu'avec les inter-ceps.

La saison se poursuit avec 2 à 3 passages d'inter-ceps. Les interceps demandent une vitesse de travail lente, ils sont efficaces sur l'herbe si le passage est fait à temps et s'il est suivi d'un temps sec.

A l'automne, un autre passage de disques émotteurs permettra de butter la terre avant l'hiver.

Au printemps le viticulteur peut aussi faire un passage d'interceps en février, afin d'émietter le sol et faire un premier nettoyage, avant le passage des disques émotteurs.

## DIVERS

**Acariose :** des symptômes sont signalés sur un Duras à historique.

## Prochain bulletin le 25 avril

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : [https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Occitanie/074\\_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS\\_TECHNIQUES/Miticulture/Documents\\_techniques/Protection\\_vignoble/doc\\_alternatives\\_cepp\\_viti\\_12\\_04\\_2022.pdf](https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS_TECHNIQUES/Miticulture/Documents_techniques/Protection_vignoble/doc_alternatives_cepp_viti_12_04_2022.pdf)



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie ([www.occitanie.chambre-agriculture.fr](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr)). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs  
CS 53270 – 81011 ALBI Cedex 9  
Tél. : 05 63 48 83 83  
Email : [accueil@tarn.chambagri.fr](mailto:accueil@tarn.chambagri.fr)  
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,  
Marie-Laure MURATET  
[v.vigues@tarn.chambagri.fr](mailto:v.vigues@tarn.chambagri.fr) – 06.68.91.10.73  
[t.massol@tarn.chambagri.fr](mailto:t.massol@tarn.chambagri.fr) – 06.69.08.07.81  
[ml.muratet@tarn.chambagri.fr](mailto:ml.muratet@tarn.chambagri.fr) – 06.69.32.70.75

